

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Répondre à l'obligation de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif au maintien des connaissances des chefs d'équipe de sécurité incendie SSIAP 2
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> Chefs d'équipe SSIAP2 ayant dépassés la date limite de recyclage triennal ou ne pouvant justifier de 1607 heures d'emploi dans la fonction au cours des 36 derniers mois.
PREREQUIS	<p>Etre titulaire du diplôme SSIAP 2</p> <p>Être titulaire de l'une des attestations de formation en secourisme suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> PSC1 de moins de 2 ans SST ou PSE1 en cours de validité <p>Etre apte physiquement (certificat médical datant de moins de 3 mois conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié)</p>
DUREE	<ul style="list-style-type: none"> 3 jours (21 heures)
LIEU DE FORMATION ET NOMBRE DE STAGIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> CFPS – 44 Rue des Tailleurs de Pierres 13300 Salon-de-Provence 4 à 15 stagiaires maximum
PROGRAMME	<ul style="list-style-type: none"> Accueil et présentation de la formation Séquence 1 : Fondamentaux de sécurité incendie 03h00 Séquence 2 : Mise en situation d'intervention 04h00 Séquence 3 : Prévention 04h00 Séquence 4 : Moyens de secours 02h00 Séquence 5 : Gestion du PC sécurité 03h00 Séquence 6 : Organisation d'une séance de formation 02h00 Séquence 7 : L'équipe de sécurité incendie 03h00
MODALITES PEDAGOGIQUES	<p>Evaluation en formation :</p> <p>Questionnaire théorique sous forme de QCM</p> <p>Evaluation pratique lors des mises en situation</p>

MODALITE ET DELAI D'ACCES	<ul style="list-style-type: none"> • Sur demande par téléphone, mail, formulaire de contact du site ou préinscription en ligne • Groupe limité à 15 participants • Minimum 30 jours avant le début de la formation
INTERVENANT	<p>Formateur référencé pour :</p> <p>Sa compétence pédagogique (Titulaire du SSIAP3)</p> <p>Son expertise dans le domaine des formations abordées</p>
SUIVI ET EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Feuille d'émargement par demi-journée contresignée par le formateur • Mise en situation (exercice pratique) • Évaluation QUIZZBOX - QCM • Questionnaire d'évaluation de satisfaction des stagiaires à la fin de la formation
VALIDATION ET/OU CERTIFICATION	<p>> La Présence à l'ensemble des séquences programmées.</p> <p>> Examens théorique et pratique en fin de formation, remise attestation valable 3 ans</p>
ACCESSIBILITE	<p>Centre accessible aux personnes en situation de handicap.</p> <p>Des aménagements sont possibles : Contactez- nous</p> <p>Accessible en bus/Parking Privatif</p>
TARIF	<p>Nous contacter : cfpscontact@gmail.com</p>

CFPS – CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SPECIFIQUE - SAS AU CAPITAL DE 5000 Euro

44 Rue des Tailleurs de Pierres 13300 Salon-de-Provence

Numéro SIRET : 912 752 821 000 13 – code APE 8559A

Numéro de déclaration d'activité auprès du préfet de région PACA : 93132030213

Numéro d'Autorisation d'exercer CNAPS : FOR-013-2028-02-07-20230842615 / Numéro Agrément ADEF : 13 23 01 09 01

Numéro d'Agrément Préfectoral : 24-03